Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: Neuchâtel

Autor: Humbert-Droz, Jenny

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275971

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre D'un canton

Il ressort de cet échange de vues qu'il n'existe pas de panacée pour éviter les crises d'adolescence qui sont plutôt des crises du système familial que seuls le dialogue, la confiance et le « respect de l'écoute » peuvent dénouer. La famille est un organisme qui naît, grandit et meurt ; il est formé de gens vivant ensemble en fonction de buts et de lois non écrites mais impératives. Une entrée ou une sortie le pertube. On y rencontre deux tendances parmi ses membres qui y ont chacun leur place : le statu quo et le changement, nullement inconciliables d'ailleurs. Il n'y a pas de famille « idéale ». Il faut qu'elle passe par des crises pour retrouver un nouvel équilibre. Il faut apprendre à renégocier manières de vivre et de s'exprimer au moment où les adolescents signalent brutalement parfois qu'ils vont prendre de la distance, qu'ils vont partir, car est venu pour eux le temps de l'autonomie physique et psychique. Leur entrée dans la vie d'adultes peut être lourde de conséquences quant aux choix qu'ils feront. Aux aînés de les prendre au sérieux, d'être disponibles quand il le faut, de discuter avec eux, de respecter leurs opinions, de leur répondre comme ils auraient voulu qu'on le fît pour eux jadis.

Adolescence, fascinante adolescence, avec ses joies et ses tristesses, qui ne cesse de nous suivre, puisque nous passons notre vie d'adultes à tenter de vivre nos rêves de cette époque. Et puis, qu'on se le dise, « la crise d'adolescence » n'est un problème que lorsqu'on en fait un problème !

M. K.

L'égalité et la Constitution vaudoise

Même titre que dans le dernier numéro, et pour cause ! La motion du député Max Leresche demandant l'introduction dans la Constitution d'un article garantissant l'égalité entre hommes et femmes devait être à l'ordre du jour de la dernière session du Grand Conseil. L'objet a été étudié par une commission parlementaire qui avait terminé son travail à temps, mais le Conseil d'Etat a décidé de le retirer de l'ordre du jour.

Il est quand même curieux que ce phénomène arrive si souvent aux problèmes qui touchent les femmes ! Rappelez-vous : sur le plan fédéral, l'exécutif avait demandé des prolongations d'un an pour les problèmes de l'avortement et de l'égalité !

S. Ch.

Neuchâtel

Issues de la même veine poétique...

... fascinées toutes deux par l'écriture, Corinna Bille et Anne-Lise Stauffer-Grobéty sont sœurs par l'inspiration.

Forte de son expérience de jeune romancière, Anne-Lise Stauffer-Grobéty, sollicitée par la SSEC de La Chaux-de-Fonds, a charmé l'auditoire des conférences du mardi en parlant du métier de la femme écrivain mère de famille, confrontée aux réalités parfois dures de la vie quotidienne, mais dominée, sinon subjugée par une irrésistible envie d'écrire. Sur cette destinée qui est la sienne, elle a projeté un rayon lumineux et rassurant en donnant aussi lecture d'une page de Corinna Bille, parue dans la « Revue neuchâteloise », qui révèle la force de cette vocation devenue passion.

Anne-Lise, comme Corinna, affectionne et cultive ce contact intime avec les valeurs poétiques qui se dégagent de la nature aux richesses inépuisables. De leurs écrits se dégage une solide volonté de réflexion indépendante et de personnalisation sécurisante de la femme. Ce fut aussi la dominante laissée par la conférence d'Anne-Lise Stauffer-Grobéty, qui a repris le flambeau des lettres féminines romandes tombé trop tôt des mains de Corinna Bille et qui saura, avec Anne Cunéo, Monique Läderach, Anne-Catherine Ménétray, le hisser toujours bien haut, avec d'autres encore, de la même trempe.

Intenses activités féminines

Nous retiendrons entre autres parmi elles :

1. Le *cours d'instruction civique* en trois séances, sous la direction experte et amicale de Mme Heidi Deneys, mis sur pied par l'*ADF et les Consommatrices de La Chaux-de-Fonds,* qui a initié les participantes au langage parlementaire et aux connaissances d'ordre juridique ou civique indispensables à toute citoyenne. C'est ainsi que les termes constitution, loi, arrêté, ordonnance, référendum, initiative, pétition, motion, postulat, etc., etc., n'ont plus de secret pour elles et qu'elles y voient plus clair dans la répartition des pouvoirs et compétences, encore souvent mal délimités, entre Confédération, cantons et communes et dans les attributions des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, autant d'acquisitions qui leur rendront aussi plus aisée la compréhension du jargon parlementaire.

2. *La récupération de l'aluminium,* pour laquelle les *Consommatrices de La Chaux-de-Fonds* ont enfin obtenu, après plus d'un an d'efforts, l'appui de la Commune. Elle vient de donner son accord pour une campagne de récupération de ce métal, qui doit débuter le 15 mars. Les transports publics en supporteront les frais, tandis que la récupération elle-même sera assurée avec la collaboration des Consommatrices, du WWF, des Magasins du Monde et des Amis pour le Futur.

3. *L'assemblée générale du Centre de liaison,* à Neuchâtel, qui salua par applaudissements l'adhésion de deux nouveaux membres collectifs, l'Union féminine COOP et les Mères chefs de famille, portant à 24 le nombre des associations adhérentes. Le rapport circonstancié de la présidente, Mme Denise Ramseyer, qui sera publié, fait état des multiples et variées activités du Centre durant l'année écoulée, de sa présence diligente dans plusieurs commissions cantonales ou romandes, des consultations juridiques gratuites de Me Claudine Gabus, etc. L'idée d'une Journée des Femmes neuchâteloises pour cet automne, émise par le comité, a trouvé l'appui unanime des 40 déléguées, avec pour thème : apporter aide et soutien aux femmes battues et aux enfants maltraités. Les associations sont invitées à communiquer leurs suggestions à cet égard. L'assemblée statutaire fut suivie d'un exposé d'intérêt majeur par Mme Simone Schaeppi sur le développement des soins à domicile dans le canton, sujet qui mériterait d'être relaté en détail, mais le manque de place...

4. Il ressort avant tout de la séance du *comité cantonal de la section neuchâteloise FRC* (Fédération romande des Consommatrices) que l'assemblée générale de la section se tiendra le jeudi 24 avril, à Cernier, dans la Salle du Tribunal, et aura pour thème central *le bibliobus et ses tournées* dans le canton, sujet qui sera traité par le responsable du bibliobus, M. Vaucher. Le bibliobus même, au retour de sa tournée, sera à proximité et pourra être visité en détail. L'abondance des questions débattues à cette séance ne nous permet pas de nous y arrêter.

Jenny Humbert-Droz

Valais

Une association pour « retravailler »

L'an passé, à la même époque, le groupe d'étude pour la coordination des associations intéressant les femmes valaisannes invitait Mmes Blanche-Marie Gonin de l'ORPER à Lausanne et Danielle Friedli du CORREF à Genève pour qu'elles présentent les activités et objectifs de leurs centres respectifs. A l'issue de leurs exposés, les questions fusèrent et s'établit entre les animatrices et les auditrices un dialogue nourri : le problème de la réinsertion professionnelle des femmes, après une longue interruption, se pose avec acuité dans notre canton aussi.

Mme Isabelle Dirren, psychologue et orienteur professionnel se chargea d'organiser une deuxième rencontre pour examiner la situation en Valais et débattre de la manière de procéder. A son appel répondirent favorablement les responsables des associations féminines, nos députés au Parlement national et cantonal et les femmes de bonne volonté, prêtes à s'engager dans une action. Divers groupes de travail s'organisent : secrétariat, recherche de fonds, enquête sur les besoins et possibilités, élaboration de statuts.

Après une lente germination, les résultats se concrétisent : le 14 avril se tiendra l'assemblée constitutive d'une association qui se donne pour but « de créer et de gérer un centre de rencontres, d'orientation personnelle et de réinsertion professionnelle pour les femmes ».

Forcer les chasses gardées

Mère de famille et vigneronne, Mme Marguerite Bender, de Dorénaz, postule au poste de préposé à l'office de surveillance de la Régie fédérale des alcools.

Elle s'adresse aux inspecteurs valaisans concernés et la réponse du canton est positive. Mais Berne se montre réticent : il n'y a jamais eu de femmes à la régie.

Tenace, la candidate parvient, après moult démarches à s'inscrire au cours de Romanshorn. Et, seule de son sexe parmi 40 participants, y voit ses qualifications reconnues.

La voici nommée, exerçant ses fonctions. « Au village, ça se passe bien », dit-elle.

F. Bruttin